

# Des crèches plus vertes

**ENVIRONNEMENT** La Rochelle s'engage avec la charte « Villes sans perturbateurs endocriniens » visant à mieux protéger les enfants

Le lieu n'avait pas été choisi au hasard. Hier, c'est dans une crèche, la crèche municipale des Minimes, que la Ville de La Rochelle a signé la charte « Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens ».

« C'est un acte important en faveur de la protection de l'environnement et des populations, notamment du secteur de la petite enfance », annonçait le maire Jean-François Fountaine en amont de sa signature.

Par ce document, proposé par le Réseau environnement santé (RES), la Ville de La Rochelle s'engage à mener un plan d'action sur le long terme afin de « restreindre, puis éliminer, l'usage des produits phytosanitaires et biocides qui contiennent des perturbateurs endocriniens ainsi que des substances classifiées comme cancérigènes, mutagènes et toxiques ».

Ces produits toxiques communément utilisés pour protéger les organismes végétaux sont également présents dans nos environnements intérieurs. Ils peuvent causer maladies chroniques et troubles de la santé, notamment chez les plus jeunes.

Quatre régions et départements, dont la Charente-Maritime, ainsi que 200 communes, ont déjà signé cette charte. Pour Jean-François Fountaine, cet acte « va au-delà de la

loi ». Pour Serge Robert, qui a également signé la charte en tant que délégué régional du RES, « il n'y a pas que l'éradication des pesticides dans les jardins publics qui compte, il faut agir en profondeur ».

La charte souhaite, entre autres, encourager la Ville à mener des actions pour la petite-enfance, dans la lignée de ses initiatives sur le contrôle de qualité d'air dans les écoles.

## « Écolo crèche »

Jeux en bois sans peinture, couches plus respectueuses de l'environnement, pâte à modeler sans alun de potassium, électricité verte... La crèche des Minimes n'a pas attendu la signature du document pour changer ses habitudes.

En passe d'être certifiée « Écolo Crèche », elle a d'ailleurs accueilli l'évènement.

« Nous associons tous les services de la crèche ainsi que les parents pour proposer aux enfants un environnement plus sain », informe Séverine Mercier, responsable de la structure. Des travaux plus imposants tels que le renouvellement des matériaux de son bâtiment ou la généralisation de la nourriture bio, représentant actuellement 20 % des repas, nécessitent davantage de temps.

Cette responsable de crèche souhaite aujourd'hui partager sa formation « Écolo Crèche » aux autres établissements afin de créer un « effet boule de neige ».

**Mariane Riauté**